

Autres dénominations : Spécialiste systèmes, réseaux et sécurité

Présentation du métier

Le / La responsable sécurité de l'information analyse, définit et est garant(e) de la sécurité des systèmes informatiques de la structure afin que le client final puisse interagir en toute sécurité avec l'ensemble de son environnement et se protéger des actions malveillantes.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, ...) en informatique. Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier. La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais (vocabulaire technique), est requise.

Compétences professionnelles

- Analyse de la performance
- Analyser et prévenir des risques
- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Créer des droits d'accès, des comptes utilisateurs en fonction des profils
- Gérer les risques de cybersécurité
- Infogérance / télémaintenance
- Mettre en œuvre des actions ou mesures correctives ou préventives
- Ordonner le déroulement des travaux et mettre en œuvre les traitements d'exploitation/production des ressources informatiques
- Procédures de maintenance
- Protection des données numériques
- Règles de sécurité Informatique et Télécoms
- Structurer, synthétiser des informations
- Suivre et gérer un parc d'équipements informatiques et organiser des salles informatiques
- Superviser et vérifier l'état des ressources informatiques, réaliser les sauvegardes et les archivages de données
- Surveiller le fonctionnement de réseaux informatiques

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1810 - Production et exploitation de systèmes d'information](#).